

Projet de budget 2026

**Avec 2'500 personnes dans la rue et plus de 1'400 grévistes annoncés ce jour
(les annonces de grèves ne sont pas encore terminées)**

**le personnel se mobilise
et
rejette toujours les mesures d'austérité du Conseil d'État**

Considérant :

- La promesse du Conseil d'Etat que les récentes baisses d'impôts n'auraient pas de conséquence sur les services publics et leurs prestations ;
- La suppression prévue des annuités non seulement pour 2026 mais également les trois années suivantes (Plan Financier Quadriennal 26-29), dans lequel s'ajouterait dès 2027 la suppression du doublement du dernier salaire avant le départ à la retraite ;
- Que l'indexation n'a jamais été accordée entièrement depuis 2021 ;
- Les mesures d'économies imposées dans le PFQ 26-29 touchant des secteurs déjà sinistrés ainsi que le plan d'économies supplémentaire annoncé pour le printemps 2026 ;
- Que les postes inscrits ne seront pas suffisants pour maintenir la qualité des prestations et résorber les problèmes existants, dont les retards dans certaines délivrances de prestations ;
- La suppression de l'indexation des subsides d'assurance-maladie ainsi que la réduction des montants de leur barème ;
- Que le Conseil d'Etat n'est pas entré en matière sur les exigences du personnel formulées lors de l'Assemblée du Personnel du 30 octobre et l'Assemblée des Délégué-e-s du 6 novembre.

L'Assemblée du personnel exige :

- **Le respect des mécanismes salariaux avec l'octroi des annuités pour les 4 prochaines années ;**
- **Une indexation des salaires à 2.5% pour 2026 (dont 2.16% de rattrapage depuis 2021), pour faire face à l'inflation et l'augmentation du coût des primes d'assurance maladie ;**
- **L'octroi des postes en adéquation avec les besoins réels afin de garantir la qualité du service public ;**
- **Le retrait du plan d'économies annoncé afin de préserver les conditions de travail, les salaires et les prestations publiques à la population ;**
- **Le respect du droit de grève et des libertés de communications syndicales.**

Sous réserve de réponse positive aux exigences formulées, l'Assemblée du Personnel appelle les instances du Cartel à organiser :

**une grève et une manifestation l'après-midi du jeudi 11 décembre dès
13h00 (le programme sera précisé ultérieurement)**

Restez attentif-ve-s aux communications de vos organisations syndicales et du Cartel.

Résolution votée à la majorité (300 personnes présentes)